



ONDUFLEX TOITURE

Peinture pour toitures aux résines acryliques en phase aqueuse

GRANDE SOUPLESSE
RENOVATION DURABLE
BLOQUE LES FIBRES D'AMIANTES
APPLICABLE A L'AIRLESS
BIOSTATIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition :** Peinture d'aspect mat-velouté, à base de copolymères acryliques en phase aqueuse, destinée à exécuter un revêtement monocomposant à fonction spéciale sur les éléments de couverture tels que plaques ondulées de fibres-ciment, tuiles de béton (ou terre cuite), et plaques de fibres-ciment ou en raccord sur béton et maçonnerie.

▪ **Conditionnement :** Fût de 15 L, pot de 4 L.

▪ **Teintes :** Livré en blanc et toutes les teintes du nuancier ONDUFLEX.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. Pour certaines teintes dont le Y est inférieur à 35 %, la technologie Color RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux :** Neufs, d'entretien ou de rénovation.

▪ **Emplacement :** A l'extérieur.

▪ **Destination :** Protection d'éléments de construction horizontaux exposés aux intempéries.

APPLICATION

Sur supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

- Plaques ondulées / profilées en fibres-ciment.
- Petits éléments de couverture (horizontaux) tels que tuiles en béton, « ardoise » en fibres-ciment, tuiles en terre cuite, shingle.
- Plaques de couverture métalliques (type Bacacier) brutes ou prélaquées,
 - Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire.
 - Enduits aux mortiers de liants hydrauliques, parements de pierres ou de briques.
 - Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support (de l'un des types ci-dessus). Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

Précautions d'emploi :

- Ne pas changer de numéro de lot sur une même surface.
- Ne pas recouvrir certains matériaux neufs avant un an, tels que les plaques en fibres-ciment ondulées ETERNIT (cf. fiches techniques des matériaux de construction).
- A défaut d'avoir préalablement vérifié la nature de la finition d'un élément prélaqué, il convient de vérifier l'adhérence au moyen d'un essai par quadrillage ou par traction. Cet essai, pour être significatif, doit idéalement être réalisé après complet séchage d'ONDUFLEX TOITURE (quinze jours minimum).
- La température du support métallique devra être au moins supérieure de 3°C à celle du point de rosée pour éviter toute condensation lors de l'application.
- Ne pas appliquer sur support gelé ou condensant, par température inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C, et par humidité relative supérieure à 80%.

Matériel :

- Brosse, rouleau polyamide texturé 12 à 18 mm
- Rouleau spécial plaques ondulées.
- Pistolet sans air : buses Ø 19 à 21 millièmes de pouce et filtres de 50 « mesh » / maille.

Dilution :

A l'eau.

- Brosse et rouleau : En couche d'impression : jusqu'à 40 %, en couche intermédiaire : 5 à 10 %, en couche de finition : 0 à 5 %.
- Pistolet : 10 à 15 %.

Rendement superficiel spécifique :

9 à 10 m²/litre (150 g/m²) par couche au rouleau,
4 à 5 m² / litre (300 à 400 g/m²) en deux couches croisées mouillé sur mouillé au pistolet airless.
plus de 30 %.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

Temps de séchage : (à 23° C et HR = 50 %)

- Sec en surface : 1 h.
- Sec apparent complet / recouvrable : 12 h.

Nettoyage du matériel :

A l'eau immédiatement après usage.

ONDUFLEX TOITURE

Peinture pour toitures et bardages aux résines acryliques en phase aqueuse

MODE D'APPLICATION	SUR FONDS BRUTS		SUR FONDS DE PEINTURE EN BON ETAT DE CONSERVATION	SUR POINT DE FIXATION DES PLAQUES METALLIQUES DES COUVERTURES APRES ELIMINATION DES TRACES DE CORROSION	
	AMIANTÉS	AUTRES		FERREUX	NON FERREUX
Impression (1)	IMPERPRIME	IMPERPRIME ou S80 dilué ou ONDUFLEX TOITURE dilué	ONDUFLEX TOITURE	primaire anticorrosion ALKYNEX PRIMER	primaire d'accrochage FEU VERT 2000 ou ADHERISOLE
Finition	2 couches d'ONDUFLEX TOITURE (2)	1 à 2 couches d'ONDUFLEX TOITURE	1 à 2 couches d'ONDUFLEX TOITURE(2)	2 couches d'ONDUFLEX TOITURE	

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives Produits des produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

(1) Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).

(2) Ou une couche croisée au pistolet airless.

Nettoyage et préparation des fonds :

Nettoyage à l'eau, sous pression adaptée, en veillant à recueillir, le cas échéant, les résidus solides entraînés par l'écoulement de l'eau dans un conteneur filtrant pour leur transfert en déchetterie (DIB). S'il s'agit de supports en amiante-ciment (non friables), ces déchets seront néanmoins traités par précaution comme pouvant contenir de l'amiante (DIS). L'entreprise devra se conformer aux exigences du décret n°2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante.

Plaques de couverture prélaquées : Essai préalable d'adhérence du revêtement en place (quadrillage).

- Prélaqué usé adhérent sans corrosion apparente : lavage HP (eau chaude) + détergent et rinçage à l'eau, dépolissage des revêtements brillants par ponçage ou balayage abrasif.

- Revêtement usé adhérent avec zones dégradées (écaillage, corrosion) : lavage HP avec solution détergente et rinçage à l'eau. Elimination des zones dégradées par grattage/brossage soigné, meulage ou mieux par balayage léger au jet d'abrasifs (SA2 1/2), dépoussiérage. Retouche des parties mises à nu avec le primaire FEU VERT 2000. Fixations et métaux ferreux : éliminer les traces de corrosion, passer et appliquer le primaire FEU VERT 2000.

Acier galvanisé ou aluminium neufs : dérochage, lessivage et rinçage à l'eau claire + une couche d'ADHERISOLE.

Acier galvanisé ancien (oxydé naturellement : oxyde de zinc blanc) : dégraissage, dérochage, suivis de rinçages soignés à l'eau claire et d'une couche primaire d'ONDUFLEX TOITURE dilué. Mousse et moisissures : traitement curatif avec le décontaminant EFYMOUSSE sans rinçage (cf. fiche descriptive).

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

▪ Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR Code ci-dessous), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son Marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

▪ Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables :

- blocage des fibres d'amiante (rapport Veritas n° 0807224-
- Insensibilité à l'eau.
- Bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables).
- Apporte une couleur uniforme au support.
- Stabilité de la couleur.

Identification :

Caractérisation selon NF T 36-005 : famille I-7b2.

Classement normalisé : G3 E3 S1 V2 W3 A0 C1. (classement français D2).

Présentation en pot :

Produit épais.

Aspect du feuil sec :

- " Satin-velouté ".
- Légèrement poché.
- Brillant à 60° = 11

Masse volumique :

1,46 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : 63,2 % ± 2,0%.
- En volume calculé : 46,4 % ± 2,0%.

Point d'éclair :

Non inflammable, produit en phase aqueuse.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.

HYGIENE ET SECURITE/ SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie : classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support M0 (selon arrêté du 22 novembre 2002).

Fiche de données de sécurité : Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 140 g/l. Ce produit contient moins de 139 g/l de COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. QR CODE ci-dessous.

